

CERCLE MONTESQUIEU

RAPPORT
D'ACTIVITÉ 2015



ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE
EXTRAORDINAIRE
DU 5 AVRIL 2016

SOMMAIRE

LES POINTS CLÉS	4
LE MOT DU PRÉSIDENT	5
MISSION : ÊTRE UN LIEU D'ÉCHANGE ET DE NETWORKING	7
Les commissions	8
Les groupes de travail	19
Diners et Happy Hours	24
MISSION : PROMOUVOIR LE DIRECTEUR JURIDIQUE ET SA FONCTION	27
Les Débats du Cercle	28
Le Prix du Cercle	30
Partenaire des événements importants de la communauté juridique	31
Promotion des directeurs juridiques dans la presse	32
Place des femmes dans les organisations : classement sur la parité dans les cabinets d'avocats	32
Étude sur le poids de l'industrie du droit	33
Le directeur juridique dans la mondialisation	33
MISSION : CONTRIBUER À LA FORMATION DES DIRECTEURS JURIDIQUES DE DEMAIN	35
Bourse d'étude Herbert Smith Freehills	36
Intervention à l'EFB	37
<i>Executive Master General Counsel</i>	38
Programme de <i>mentoring</i>	40
MISSION : ÊTRE UN INTERLOCUTEUR DE RÉFÉRENCE DANS LES DÉBATS SUR LE DROIT EN ENTREPRISE	41
Avocat en entreprise	42
Révision du programme de clémence	43
Loi Hamon	43
Paris, place de droit	44
Réforme du droit des contrats	44
L'ORGANISATION DU CERCLE	45
Le conseil d'administration	46
Les responsables des commissions	47
Les responsables des groupes de travail	47
Les partenaires	48

LES POINTS CLÉS

330
MEMBRES

dont

55
NOUVEAUX

en 2015

11 COMMISSIONS

- Essor de la commission *Justice économique* créée fin 2014
- La commission *Santé* relancée
- Création de la commission *Employabilité des directeurs juridiques*

CONCEPTION de
l'Executive Master General
Counsel avec Sciences Po

ÉTUDE

sur le poids économique du
droit en France

PROMOTION

et défense des projets sur
l'avocat en entreprise et
la confidentialité des avis des
juristes d'entreprise

PARTENAIRE

fondateur de la nouvelle
association « Paris, place du droit »

DES CONFÉRENCES

sur des sujets variés : le Traité
Transatlantique, la médiation
conventionnelle, l'intérêt social

Plus de 150 articles

de presse avec le Cercle ou un
de ses membres directement cité

RÉAFFIRMATION

du succès des Débats du Cercle

DÎNERS

d'été et d'hiver dans
des lieux renouvelés.

LE MOT DU PRÉSIDENT

Au terme de mon mandat de trois ans à la présidence du Cercle Montesquieu, j'ai l'honneur et le plaisir de vous présenter le rapport d'activité de notre association pour l'année 2015. Son objectif est de servir de vecteur de présentation et de promotion pour le Cercle Montesquieu et de témoigner notre reconnaissance à tous nos membres qui contribuent par leur engagement et leurs actions au dynamisme de son activité.

Ce rapport permet de présenter nos différentes réalisations à travers les quatre missions que nous poursuivons :

- Promouvoir le directeur juridique et sa fonction,
- Favoriser les échanges professionnels et amicaux entre directeurs juridiques,
- Être reconnu comme l'intercoluteur de référence du droit en entreprise,
- Contribuer à la réflexion sur la formation des directeurs juridiques de demain.

Grâce à ce rapport, nous souhaitons notamment valoriser les actions des différentes commissions et groupes de travail de votre association. Quel qu'en soit le thème (Affaires internationales, CAC 40, Compliance, DJ au Féminin, Industrie et Commerce, Management, Rhône Alpes...), leurs travaux permettent de nous retrouver entre pairs et d'échanger sur nos expériences, nos pratiques, nos sujets d'intérêt ou de préoccupation communs. C'est la raison d'être du Cercle Montesquieu !

Ce panorama de notre activité est également un outil de promotion pour mieux faire connaître nos actions à toutes les parties prenantes du monde du droit. Notre association est de plus en plus force de proposition et désormais reconnue comme un acteur incontournable sur tous les sujets touchant à la place du droit dans l'entreprise.



En 2015, le Cercle Montesquieu a accueilli 55 nouveaux membres, preuve de son dynamisme et de son rayonnement. La vocation de ce rapport est de susciter l'intérêt des directeurs juridiques qui ne nous ont pas encore rejoints. Nous vous encourageons à l'utiliser « sans modération » à cette fin ! Plus la représentativité du Cercle sera grande, plus le champ et la profondeur de nos actions seront renforcés et plus ses prises de position seront entendues ! .

Ce rapport d'activité est le fruit de l'implication de notre Conseil d'Administration, de son bureau, des différents responsables de commissions et groupes de travail. Je tiens personnellement à les remercier très chaleureusement du temps et de l'énergie consacrés à votre association et les féliciter de l'efficacité de leurs actions dont nous sommes si fiers pour 2015. Pour poursuivre ce mouvement et développer les nombreux projets qui sont encore à mener, nous avons besoin que le plus grand nombre de nos membres puissent, individuellement et à la mesure, y contribuer ! N'hésitez donc pas à vous porter volontaire en vous faisant connaître auprès de notre déléguée générale ou des administrateurs, nous avons besoin de vous !

Au terme de mon mandat de président, je souhaite également exprimer tout le plaisir que j'ai eu à œuvrer au développement des actions du Cercle Montesquieu, à son rayonnement et à sa reconnaissance par l'ensemble des professionnels du droit. Je formule le vœu que notre association, grâce à mon successeur et au soutien de son conseil d'administration, puisse consolider cet acquis et bénéficier d'un nouvel élan pour étendre son action au-delà de nos frontières.

Denis Musson,
Président du Cercle Montesquieu

MISSION: ÊTRE UN LIEU D'ÉCHANGE ET DE NETWORKING

Le Cercle Montesquieu offre à ses membres un lieu privilégié de relations et d'échanges sur la fonction juridique dans l'entreprise et sur ses aspects managériaux. Au travers de ses commissions et groupes de travail, il permet aux directeurs juridiques de partager leurs expériences et d'améliorer leur pratique professionnelle quotidienne. La taille volontairement limitée de ses effectifs et le parrainage des nouveaux membres créent un fort *intuitu personae* qui favorise le développement des liens humains profonds et amicaux. Afin de renforcer les échanges informels et le networking, le Cercle Montesquieu organise également deux dîners associatifs, l'un en hiver et l'autre en été, ainsi que des Happy Hours mensuelles.

LES COMMISSIONS

COMMISSION AFFAIRES INTERNATIONALES	8
COMMISSION CAC 40	9
COMMISSION DJ AU FÉMININ	10
COMMISSION EMPLOYABILITÉ DES DJ	11
COMMISSION FINANCE ET BOURSE	12
COMMISSION GOUVERNANCE ET ETHIQUE	13
COMMISSION INDUSTRIE - COMMERCE	14
COMMISSION JUSTICE ECONOMIQUE	15
MANAGEMENT DES COMMISSIONS JURIDIQUES	16
COMMISSION RHÔNES-ALPES	17
COMMISSION SANTÉ	18

LES GROUPES DE TRAVAIL

GRUPE DE TRAVAIL SUR L'EXECUTIVE MASTER GENERAL COUNSEL	19
GRUPE DE TRAVAIL SUR LE JURISTE ADMINISTRATEUR	20
GRUPE DE TRAVAIL SUR LES PROJETS DE LOIS SUR LE NUMÉRIQUE	21
GRUPE DE TRAVAIL SUR LA RÉFORME DU DROIT DES CONTRATS	22

DÎNERS ET HAPPY HOURS	23
------------------------------	-----------

COMMISSION

AFFAIRES INTERNATIONALES

La Commission Affaires Internationales (CAI) regroupe des Directeurs juridiques français et étrangers de groupes à forte implantation internationale qui partagent leurs réflexions et expériences au-delà de l'Hexagone. La CAI a pour principal objectif d'être un forum d'échanges et de propositions d'idées pour apporter des solutions inspirées du contexte international.

SES MEMBRES

Une quarantaine de membres de différentes sociétés opérant en France et hors de France.

SES CO-RESPONSABLES

Eric Gardner de Béville, Client Relations Officer, Avocat à la Cour - The Client Relations Company
Vincent Mercier, VP Mergers & Acquisitions and Legal Affairs - Leoni

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2015

15 janvier 2015

Conférence sur le Traité Transatlantique en janvier 2015 avec le Sénateur Jean-Baptiste Lemoine, la Député d'Eure-et-Loir, Laure de la Raudière, Denis Musson, Nicolas Guérin, Fabrice du Repaire, CCI France, Chambre de Commerce France-USA, Clifford Chance, Challenges (une 2^e conférence est prévue à Madrid en mai 2016).

TRAVAUX À VENIR

Une conférence-débat sur la Délocalisation au Mahgreb était prévue en 2015 et sera mise en œuvre début 2016.



COMMISSION CAC 40

La Commission dite des DJ du CAC 40 du Cercle Montesquieu a été créée en juin 2011.

SES MEMBRES

La Commission CAC 40 regroupe en 2015 une trentaine de directeurs juridiques des sociétés du CAC 40.

SES CO-RESPONSABLES

Isabelle Roux-Chenu, Directeur Juridique
Groupe Cap Gemini
Yannick Chalmé, Directeur Juridique Groupe L'Oréal

FRÉQUENCE ET LIEU DES RÉUNIONS

Les réunions se tiennent tous les deux mois sous forme d'un dîner-discussion autour de thèmes d'actualité et transversaux concernant l'ensemble des participants, avec parfois un invité intervenant extérieur.

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2015

- *Contract management*, Outils de gestion des contrats, Réforme du droit des contrats
- Adoption du Règlement Européen en matière de Data Privacy, Sécurité et Cybersécurité, Décision de la Cour Européenne de Justice ayant invalidé *Safe Harbour*
- Point sur la nouveauté « administrateurs salariés » de la loi Macron
- Loi « Macron » post-décision du CC : Bilan sur les sujets conso-concurrence-relations commerciales
- Les *due diligences* éthiques dans le cadre d'acquisitions
- Sanctions économiques et bonnes pratiques

- Organisations DJ : centralisées ou non, reporting hiérarchique ou fonctionnel mondial
- Révision du programme de clémence de l'Autorité de la Concurrence
- Campagne Assemblées Générales 2015, Mandats sociaux (contraintes droit des sociétés et droit du travail, Contrat de portage salarial)
- Proposition de loi sur le devoir de vigilance des sociétés mères
- « *Best of* » des Cabinets de chasseurs de têtes
- Intérêts et limites des panels d'avocats.
- *Executive Master General Counsel* – Science Po Paris (en coopération avec le Cercle Montesquieu)
- Consultation AFEP sur les modifications de la loi de blocage française
- Les enjeux de transformation des Directions Juridiques de place (avec comme invité Armand Jiptner)

CE QU'IL FAUT RETENIR

La convivialité caractérise la Commission CAC 40 : Des dîners-discussions entre Directeurs Juridiques de grands groupes internationaux qui partagent les mêmes préoccupations et échangent sur leurs bonnes pratiques constituent des moments privilégiés pour tisser des liens et nourrir un réseau de qualité.

COMMISSION

DJ AU FÉMININ

La Commission DJ au Féminin a été créée en juillet 2013. C'est un lieu de réflexion sur le métier de directeur juridique abordé sous l'angle féminin. La Commission s'inscrit dans les objectifs du Cercle : convivialité, partage d'expérience et prise de position publique.

Lui sont également rattachés un Comité de lecture et différents groupes de travail

SES MEMBRES

La Commission compte une soixantaine de membres et rassemble entre 20 à 30 directrices juridiques à chacune de ses réunions. Les hommes du Cercle sont également les bienvenus en fonction des thèmes abordés.

SA RESPONSABLE

Béatrice Bihl, Directrice Juridique Exécutive des laboratoires Teva Santé.

FRÉQUENCE ET LIEU DES RÉUNIONS

La Commission se réunit toutes les 6 à 8 semaines en séance dans les locaux de ses membres. Son Comité de lecture et ses groupes de travail ont leur propre agenda.

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2015

En 2015, la Commission a été très active :

5 février

« Comment gérer » son image numérique en partenariat avec EY cabinet d'avocat

10 mars

« La parité dans les direction juridique » avec l'intervention d'Hélène Trink autour des résultats de la cartographie des directions juridiques en 2014

9 juin

« La révolution du don » avec l'intervention de Jean-Edouard Grésy. Soirée et dîner festifs sur une péniche qui a rassemblé 90 Directrices et Directeurs juridiques - en partenariat avec les cabinets Racine, Bird&Bird, August&Debouzy, Charles Russell Speechlys et BCTG

23 juin

Soirée de clôture du programme de *Mentoring* à Sciences Po

29 septembre

Bilan & Projets de la Commission

7 octobre

Lancement de la 2^e édition du Programme de *Mentoring* par Élodie Cressol

4 novembre

« Loi Zimmerman Copé : bilan & opportunités » - animé par Florence Lonis responsable du groupe de travail « Juriste en Conseil d'administration » avec la participation de Dominique Druon (Société Aliath)

En 2015 la Commission a lancé la 2^e édition d'un programme de *Mentoring* animé par Élodie Cressol : 30 Directrices Juridiques parrainent 30 étudiantes de Master 2 issues d'HEC, SciencesPo, HEAD, et Paris II.

Elle a également en partenariat avec le magazine *Décideurs Juridiques*, publié pour la 2^e année consécutive un classement des 100 plus gros cabinets d'avocats français au regard de la parité.

TRAVAUX À VENIR

Le prochain thème de la Commission portera sur « Les négociations internationales au Féminin »

COMMISSION EMPLOYABILITÉ DES DJ

La Commission Employabilité des DJ a été créée tout début 2016. Cette commission s'inscrit dans le prolongement du groupe de travail « Carrière et Emploi » qui avait été créé en 2014.

SES MEMBRES

En cours de constitution, cette commission s'adresse à la fois aux directeurs juridiques en transition et plus largement à tous les membres qui souhaitent apporter leur réflexion ou idées à cette commission.

SES CO-RESPONSABLES

Brigitte des Abbayes, Président et Directeur Juridique, Oracle France
Renalda Harfouche, Directeur Juridique EMEA, Ipsos

PROGRAMME DE TRAVAIL

Cette commission poursuit trois objectifs :

- Proposer une aide structurée aux directeurs juridiques « en transition » dans leur recherche d'un nouveau poste
- Développer et promouvoir les opportunités d'emploi de directeurs juridiques auprès des acteurs du marché (cabinets de recrutement/intérim management/réseaux sociaux, avocats/autres professions juridiques), notamment en développant des partenariats avec certains d'entre eux.
- Anticiper la fonction du directeur juridique de demain et ses modes d'exercice et accompagner les DJs dans leur adaptation

Elle s'organise autour de trois groupes de travail :

- Carrière et Emploi
- Communication et média
- Partenariats

CE QU'IL FAUT RETENIR

La création de cette commission doit permettre au Cercle d'être un acteur impliqué dans la recherche d'opportunités d'emploi et de développement de carrière pour les directeurs juridiques, au service de ses membres et de l'ensemble de la profession. Cette commission doit également permettre d'accompagner les directeurs juridiques qui doivent s'adapter à des nouveaux modes d'exercice du droit et préparer une fin de carrière moins linéaire que par le passé.

COMMISSION

FINANCE & BOURSE

La Commission Finance et Bourse traite sur un mode pluridisciplinaire des sujets d'actualité boursiers, de la finance d'entreprise et explore les modes alternatifs de financement de celle-ci.

SES MEMBRES

La Commission Finance et Bourse du Cercle Montesquieu est une Commission ouverte à l'ensemble des membres du Cercle et à des acteurs extérieurs du monde de la finance et du droit.

SES RESPONSABLES

François Marshall, membre honoraire, ancien Administrateur et Vice-Président du Cercle
David Rubin, directeur juridique de Sigfox

FONCTIONNEMENT

La Commission Finance et Bourse organise de conférences-débats en partenariat avec des «Think Tank» financiers, des universitaires et des professionnels de la finance et du droit (Institut de Finance Structurée à Paris, Club Finance INSEAD, Wharton, CREDA, AFTE, cabinets d'Avocats spécialisés.).

Selon le thème traité, les intervenants sont des régulateurs, magistrats, universitaires, banquiers, spécialistes des marchés financiers, agences de notations, avocats, professionnels du chiffre, directeurs financiers, trésoriers d'entreprise, et directeurs juridiques.

EXEMPLES DE SUJETS TRAITÉS

En 2014, ont été abordés notamment les sujets suivants :

- Industrie et marchés immobiliers en France;
- Banques et désintermédiation, le rôle de la fiscalité
- Cession *in bonis* d'entreprises ou d'activités en difficulté: sélection de l'acquéreur et protection du vendeur

En 2015, l'activité de cette commission a marqué une pause en raison de l'indisponibilité temporaire de ses animateurs. Elle reprend un nouvel élan avec de nouveaux sujets proposés en 2016.

GOUVERNANCE & ÉTHIQUE

Les membres de la commission Gouvernance et Éthique recherchent les échanges et aiment débattre de gouvernance, de compliance, d'éthique et de droit. Pour contacter les co-responsables de la commission, pour exprimer toute demande ou proposer d'intervenir en commission sur un sujet relatif à la compliance : un alias commissiongouvernanceethique@cercle-montesquieu.fr.

SES MEMBRES

La commission Gouvernance et Éthique est composée de 62 membres.

SES RESPONSABLES

Claire Olive-Lorthioir, responsable depuis 2012, administrateur depuis avril 2013 et également responsable du comité de lecture de la commission DJ au féminin et de sa création en septembre 2013.

Pierre Laporte, Co-Responsable de la commission depuis 2015 et administrateur de 2013 à 2016

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2015

Nouvelle initiative en 2015 : les déjeuners « De l'Esprit des lois »

Lors de ces déjeuners, nous abordons des questions d'actualité avec un intervenant. Ces déjeuners sont ouverts à l'ensemble des membres du Cercle pour favoriser les échanges en petit comité et aborder des sujets qui pourront être développés sous une forme différente en commission ou lors de conférences futures.

6 mai 2015

Parution du rapport du Club des juristes sur la corruption internationale avec Alexandre GALLOIS, Maître de conférences HDR en droit privé et sciences criminelles à l'Université de Rouen et membre de la Commission « Corruption internationale » du Club des juristes

1^{er} juillet 2016

Publication des « lignes directrices françaises de mars 2015 visant à renforcer la lutte contre la corruption dans les transactions commerciales », avec Stéphane de Navacelle, avocat aux Barreaux de Paris et de New-York

LES RÉUNIONS DE LA COMMISSION

8 janvier 2015

Lanceurs d'alerte (2^e partie), avec William Bourdon, avocat au Barreau de Paris, spécialisé en droit pénal des affaires et droit de la communication, créateur de l'association Sherpa.

16 mars 2015

Table ronde sur le thème de la RSE : *Quelle est la responsabilité des entreprises vis-à-vis des effets qu'elles exercent sur la société ?* avec Catherine Malecki Maître de conférences HDR, Jean-Philippe Robé, Avocat associé, Gibson Dunn & Crutcher, LLP, et notre partenaire Conventions.

4 février 2016

Compliance et prévention du risque anticorruption : « Encourageons les entreprises françaises à instaurer des programmes de prévention des risques et de compliance » avec Stéphane de Navacelle.

PROJETS 2016

Mars 2016

Thème « Conformité vecteur d'amélioration opérationnelle et de stratégie »

16 mars 2016

en partenariat avec la Chambre de Commerce Internationale, conférence-débat sur le thème : La contribution de la justice transactionnelle à la lutte contre la corruption

Mai 2016

en partenariat avec le cabinet Eversheds, conférence sur le thème : Le dispositif répressif français en matière de corruption et de conformité internationale (loi Sapin II, modèle du *Deferred Prosecution Agreement*).

REMERCIEMENTS

Les responsables remercient les membres fidèles et les nouveaux membres de la commission, les intervenants qui ont contribué et enrichi nos réflexions, les partenaires qui nous accompagnent, l'équipe de Convention ainsi que Willy Mathot et Gaëlle Patetta qui ont accueilli la commission dans leurs locaux.

COMMISSION

INDUSTRIE
COMMERCCE

La Commission Industrie-Commerce continue d'être un lieu d'échange et de travail convivial entre fabricants et distributeurs sur des sujets qui concernent principalement le droit de la concurrence, de la distribution, et de la consommation.

SES MEMBRES

La Commission compte dorénavant 36 membres et réunit principalement fabricants et distributeurs. Elle est majoritairement constituée des Directeurs Juridiques de grands groupes français de la distribution, de la franchise, de sociétés de fabricants américains, ainsi que d'avocats, d'anciens Directeurs Juridiques et membres du Cercle, spécialisés en droit économique.

SES RESPONSABLES

Isabelle Ramus, Directeur Juridique de Lexmark International

Philippe Fournier, Directeur Juridique de Cora, depuis le 1^{er} janvier 2016.

FRÉQUENCE ET LIEU DES RÉUNIONS

La Commission Industrie-Commerce se réunit tous les trois mois le plus souvent chez Cora qui met une salle à sa disposition.

TRAVAUX RÉALISÉS

En 2015, la commission a principalement axée ses réflexions et travaux sur :

- la loi Hamon avec la finalisation d'un article sur « La liberté contractuelle confisquée par l'état régulateur » paru sur le site du Cercle Montesquieu en janvier 2015
- la loi Macron (commissions des 24 mars et 30 juin) avec un focus sur les dispositions de l'article 10 du projet de loi concernant les réseaux de distribution commerciale. Un article a notamment été publié dans les Echos du 18 mai 2015 intitulé « Négociations commerciales : vers une simplification des règles » suite à l'interview de Jacques-Olivier Boudin (Pomona) et Isabelle Ramus (Lexmark).



CRÉDIT PHOTO : AFFICHES PARIENNES

ÉVÉNEMENTS 2015

L'année 2015 a également été marquée par les événements suivants :

- Participation à la Conférence sur le « Le Traité Transatlantique ou TTIP », le 15 janvier 2015, à l'initiative de la commission d'Affaires Internationales (Eric Gardner de Béville et Vincent Mercier) chez Clifford Chance,
- Organisation de la Conférence sur « La Franchise, un accélérateur de croissance » le 13 avril 2014 à la Fédération Française de la Franchise avec les interventions de Madame Chantal Zimmer, Déléguée Générale de la FFF et Maître Rémi de Balmann, Avocat chez DM&D,
- Organisation du Colloque au Tribunal de Commerce de Paris sur « La Médiation Conventionnelle – les Clés de la Réussite » le 2 décembre 2015 en collaboration avec la Commission Justice Economique .

TRAVAUX ET ÉVÉNEMENTS PRÉVUS EN 2016

En 2016, la Commission continue d'orienter ses travaux en fonction de l'actualité européenne et française (ex : *Platform Refit*, *Supply Chain Initiative*, Macron 2). La Commission souhaite également organiser une conférence sur l'indemnisation des victimes d'ententes avec la participation de M^e Joseph Vogel et une commission sur la réforme du droit des contrats vue du *Code du Commerce*, avec l'intervention de M^e Grall et M^e Marianne Mousseron, cabinet Grall & Associés.

COMMISSION JUSTICE ÉCONOMIQUE

L'objectif de cette commission est **de donner plus de visibilité et d'influence** aux Directions Juridiques, sur les **sujets de Justice économique**, les entreprises étant usagers **des juridictions** et connaissant des contentieux relevant de la Justice commerciale et sociale, de l'arbitrage, et recourant aux modes alternatifs de résolution des différends.



CREDIT PHOTO : AFFICHES PARISIENNES

SA RESPONSABLE

Laure Lavorel, Directeur Juridique EMEA de CA Technologies et ancien juge consulaire

SES MEMBRES

Marie Abadie, Bertrand Allain, Gilles Buis, Antoine Burin des Roziers, Elisabeth Duval, Carla di Fazio-Perrin, Eric Gardner Yvelin de Beville, Céline Haye-Kiousis, Didier Israël, Nicolas Istas, Pierre Laporte, Stéphanie Loizon, Jérôme Lustin, Louis Martin, Aline Montel, Jérôme Perlemuter, Nadine Sermet, Valérie Valais, Carol Xueref.

SES ACTIVITÉS

L'objectif de la Commission Justice économique est de fournir au Conseil d'Administration et au Président des points de vue éclairés pour :

- émettre des positions sur un sujet de Justice
- organiser une meilleure synergie entre les différents métiers du droit en réunissant des professionnels de la Justice économique au travers de plateformes communes d'échanges.

Ainsi en 2015 la Commission Justice Économique a :

- organisé au tribunal de commerce de Paris le 2 décembre 2015 un colloque consacré à la médiation commerciale en collaboration avec la Commission Industrie Commerce
- développé des échanges avec l'*International Bar Association* à travers des participations aux colloques de l'IBA
- contribué à la manifestation de Paris - Place de Droit le 10 décembre 2015 démontrant le rôle international nécessaire de la France et de ses contributeurs dont le Cercle fait partie
- mis en place sous forme de dîners débats des rencontres entre professionnels de la Justice sociale et commerciale sous l'intitulé de salons judiciaires avec la présence d'avocats, de professeurs, de hauts magistrats, et des directeurs juridiques. Un premier dîner sur le thème de l'évaluation du préjudice commercial a été organisé le 2 juillet 2015 et un deuxième dîner sur la réforme du droit du travail est en préparation
- constitué un groupe de travail sur la formation des juges (enseignements, conférences dans les domaines du droit économique, propositions de stages pour les élèves magistrats en entreprise)

CE QU'IL FAUT RETENIR

La Commission Justice Économique est le point de contact des Directeurs Juridiques avec les différentes institutions judiciaires, proposant aux membres du Cercle une plateforme permettant de bâtir une communication plus efficace, mieux documentée sur des sujets de Justice et auprès de ses acteurs.

COMMISSION

MANAGEMENT DES DIRECTIONS JURIDIQUES

Lieu d'échange permettant aux Directeurs Juridiques d'explorer des visions croisées des pratiques de chacun en matière d'animation d'équipe et de management (recrutement, rémunération, formations, *knowledge* ...).

SES MEMBRES

La Commission Management est composée de 100 membres.

SES CO-RESPONSABLES

Sybil de Geoffroy – Responsable Juridique Département Propriété Intellectuelle et Nouvelles Technologies SNCF
Alain Curtet – Responsable Juridique Groupe MMA

FRÉQUENCE ET LIEU DES RÉUNIONS

5 réunions en 2015 qui ont eu lieu dans les locaux de Covéa près de la gare Saint Lazare

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2015

17 mars 2015

« Réflexions sur la performance des directions juridiques »

Travaux menés, dans le cadre d'un diplôme de l'Essec Business School, par 5 cadres supérieurs de la Caisse d'Épargne Nord France Europe

2 juillet 2015

« DJ : vous envisagez de recruter le talent qui vous manque et souhaitez le garder ? Regards croisés et astuces d'un chasseur de tête, d'un DJ » par Bruno Le Hégarat et Sybil de Geoffroy

24 septembre 2015

« Veille juridique & *Knowledge* : partage sur les réflexions en cours et des constats » par Alain Curtet

5 novembre 2015

« Le management des risques » par Franck Verdun (avocat)

17 décembre 2015

« La formation des juristes » par Sybil de Geoffroy et la présentation du Partenariat entre le Cercle Montesquieu et Science Po Paris par Philippe MELOT

TRAVAUX À VENIR

- Communication et direction juridique : exemples d'actions de communication par des agences spécialisées et retour d'expérience de BNP PARIBAS
- SHAREPOINT : un outil simple et pas cher à la disposition des DJ ? Retours d'expérience et explications
- Intelligence collective : partage de la vision avec un coach

CE QU'IL FAUT RETENIR

Passage de relais de la Commission Management par Gaëlle Patetta et Thibault Delorme à Sybil de Geoffroy et à Alain Curtet.

Envoi d'un questionnaire aux membres pour connaître les souhaits d'organisation ainsi que les thèmes à retenir et à envisager. Volonté de revoir certains thèmes classiques de l'organisation d'une direction juridique qui ont largement évolué sous le prisme et l'explosion du digital et des réseaux sociaux et de creuser les pistes d'outils de communication pour accroître la visibilité des stratégies juridiques.

COMMISSION RHÔNE-ALPES

La Commission Rhône-Alpes a pour objectif de permettre aux directeurs juridiques de la région de se réunir et d'échanger sur leurs pratiques et leurs expériences, notamment à l'international. Elle fonctionne sur un mode très informel avec des membres impliqués qui aiment se retrouver de manière conviviale et aborder des sujets d'actualité juridique.

Rhône-Alpes Région

SES MEMBRES

29 membres, Directeurs Juridiques, Secrétaires Généraux, avocats.

SON RESPONSABLE

Philippe SUMEIRE, Directeur Juridique du Groupe SEB leader mondial du petit électro-ménager.

FRÉQUENCE ET LIEU DES RÉUNIONS

6 rencontres sur l'année 2016 sont prévues dont un dîner de rentrée dans un restaurant lyonnais. Les autres rencontres se passent au siège du Groupe SEB à Ecully.

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2015

5 rencontres sur 2015

- Intervention de Mathieu Vicomte, Gras Savoye : Présentation de l'activité de courtage et des tendances en matière d'assurances pour nos entreprises ;
- Thématique des AG ;
- Intervention d'Eric Borysewicz, Baker&McKenzie : présentation sur la réforme du droit des contrats ;
- Diverses discussions à bâton rompu.

TRAVAUX À VENIR SUR 2016

- Intervention de Jean-Marie TOCCHIO de chez Adamas : IRAN
- Intervention de Radke : Nouveaux Incoterms
- Intervention de Frédérique Dupuis-Toubol, Cabinet Bird&Bird sur le thème « Digital et Données Personnelles » ;
- Organisation des Directions Juridiques.

COMMISSION

SANTÉ – LIFE SCIENCES

La Commission Santé – *Life Sciences* du Cercle Montesquieu a pour vocation de traiter des sujets transversaux d'actualité qui sont communs aux entreprises privées ou publiques des différents secteurs qui composent le monde de la santé, qui ont comme dénominateur commun d'être très réelementés.

SES MEMBRES

La Commission Santé – *Life Sciences* du Cercle Montesquieu est composée actuellement d'une trentaine de membres. Ce sont principalement des Directeurs juridiques ou des Responsables juridiques issus d'entreprises du monde de la santé (ETI, sociétés cotées ou non cotés en bourse, organismes publics ou parapublics de recherche) dans les secteurs suivants :

- Pharmacie (y compris génériques et bio similaires),
- Santé animale,
- Diagnostic *in vitro*,
- Dispositifs médicaux,
- Matériel médical,
- Organismes publics ou parapublics (Institut Pasteur, etc)
- Biotechnologies,
- Cosmétiques,

Les champs d'action et les responsabilités des membres de la Commission Santé – *Life Sciences* sont très variés, allant de la France, à l'Europe, EMEA ou le monde entier.

SES CO-RESPONSABLES

Fabienne Clarac Huyghues Despointes, Directeur Juridique groupe/General Counsel du groupe Stago
Gérard Sicsic, Directeur Juridique du Groupe Panmedica-Panpharma

FRÉQUENCE ET LIEU DES RÉUNIONS

La Commission Santé-*Life Sciences* a vocation à se réunir 3 à 4 fois par an autour de thèmes transversaux, en partenariat avec des consultants et des cabinets d'avocats spécialisés dans nos secteurs d'activité.

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2015

- Réunion de la Commission Santé le 10 février 2015 en partenariat avec le cabinet d'avocats Simmons et Simmons sur le thème de la Transparence des Liens (Loi Bertrand et décret Sunshine) avec une présentation sur les contentieux Mediator et premier bilan par M^e Jacques-Antoine Robert.
- Réunion de la Commission Santé le 15 avril 2015 en partenariat avec le cabinet d'avocats De Gaulle Fleurance et Associés avec une présentation de M^e Jean-Marie Job sur le thème « Les Bio similaires » et une présentation du cabinet Smart Pharma Consulting.
- Réunion de la Commission Santé le 27 novembre 2015 en partenariat avec le cabinet d'avocats Fieldfisher avec une présentation de M^e Olivier Lantrès sur le texte du projet (à l'époque) de la loi de Santé et son impact pour les entreprises concernées, ainsi que le pouvoir de sanctions financières de l'ANSM.

TRAVAUX À VENIR

Une réunion de la Commission Santé est prévue le 10 mars 2016 en partenariat avec le Cabinet De Gaulle Fleurance et associés sur le thème des données de santé 2016 (notamment l'impact du nouveau Règlement européen sur les données personnelles et la loi santé récemment promulguée)
Une autre réunion se tiendra avant fin juin 2016 en partenariat avec un cabinet d'avocats spécialisés sur le sujet des objets connectés et l'e-santé (Santé 3.0).

GROUPES DE TRAVAIL

GRUPE DE TRAVAIL SUR L'EXECUTIVE <u>MASTER GENERAL COUNSEL</u>	20
GRUPE DE TRAVAIL SUR LE JURISTE <u>ADMINISTRATEUR</u>	21
GRUPE DE TRAVAIL SUR LES PROJETS <u>DE LOIS SUR LE NUMÉRIQUE</u>	22
GRUPE DE TRAVAIL SUR LA RÉFORME <u>DU DROIT DES CONTRATS</u>	23

GROUPE DE TRAVAIL

EXECUTIVE MASTER GENERAL COUNSEL

Ce groupe de travail est le prolongement du groupe de travail Formation des Directeurs Juridiques, créé en 2013 pour analyser les besoins et l'offre de formation continue des directeurs juridiques. Après un appel d'offre lancé en mai 2014, le Cercle Montesquieu a retenu en décembre 2014, Sciences Po Executive Education pour concevoir un programme diplômant de management des affaires juridiques.

SES MEMBRES

Armelle Bresson-Trichard, directrice juridique de Schlumberger France

Gérard Gardella, ancien directeur juridique Groupe de la Société Générale et secrétaire général du Haut Comité Juridique de la place financière de Paris

Peter Herbel, ancien directeur juridique Groupe de Total
Anne-Sophie Le Lay, directrice juridique Groupe de Renault

Serge Petetin, ancien directeur juridique de Keolis

SON RESPONSABLE

Philippe Mélot, chef du projet *Executive Master*, associé chez Legalteam, ancien directeur juridique de Glaxo Wellcome France, ancien président du Cercle Montesquieu

LE PROJET

Le programme *Executive Master General Counsel* est co-construit et co-organisé par un comité de pilotage mixte composé d'experts de Sciences Po et des représentants du Cercle Montesquieu. La direction scientifique et pédagogique est assurée par Sciences Po et représentée par le Pr. Christophe Jamin, Directeur de l'École de Droit, Edith Chabre, ex-directrice exécutive de l'École de Droit et Eric-Jean Garcia, professeur affilié.

Les représentants du Cercle Montesquieu interviennent directement dans la conception du programme, le choix des intervenants, la sélection des candidats et la promotion du programme.

Le partenariat Cercle Montesquieu-Sciences Po permet d'offrir un programme :

- ancré dans la réalité de la fonction juridique grâce à l'expérience reconnue de nombreux directeurs juridiques, membres du Cercle Montesquieu



- bénéficiant de tous les savoirs de la prestigieuse École de Droit de Sciences Po
- adapté aux exigences des cadres supérieurs et hauts potentiels grâce à l'expertise éprouvée de Sciences Po *Executive Education*
- équilibré en termes d'approche, à la fois générale (stratégie, management et leadership) et spécifique (adressée à la fonction de directeur juridique en entreprise)
- équilibré en termes de contenu, entre analyse de sujets stratégiques et prospectifs et acquisition de compétences techniques et opérationnelles

OBJECTIF 2016

La première promotion de ce programme fera sa rentrée d'ici la fin de l'année 2016.

CE QU'IL FAUT RETENIR

- 7 réunions du comité de pilotage
- Présentation aux Débats du Cercle
- 3 réunions d'information sur l'*Executive Master*
- Une conférence « De directeur juridique à *General counsel* » (24 septembre 2015)
- 2 jurys de sélection

GROUPE DE TRAVAIL JURISTE ADMINISTRATEUR

L'objectif de ce groupe de travail est la promotion des Directeurs juridiques, et des professionnels du droit, au sein des conseils d'administration.

COMPOSITION

Florence Lonis, Directrice Juridique déléguée – Groupe Lagardère
Jean-Pierre Charlet, Vice-Président Exécutif - Directeur Juridique & Secrétaire Général de GEMALTO
Bénédicte Wautelet, Directeur Juridique – Groupe Figaro

TRAVAUX RÉALISÉS

Réunion du 4 novembre 2015 au sein de la Commission DJ au féminin :

- présentation de Dominique Druon, administratrice de sociétés et créatrice de la société Aliath, sur la loi Copé-Zimmermann : bilan et opportunités et plus précisément sur le sujet : « Pourquoi les femmes et les juristes en particulier, ont une carte à jouer, et comment la jouer d'ici 2017 ? ».
- partage avec Carol Xueref, administratrice de société et Directrice Juridique, sur son retour d'expérience des différents mandats dont elle dispose au sein de grandes sociétés internationales.

Action presse :

- deux articles dans Actuel Direction Juridique : Conseil d'administration : le temps des juristes ? (11/09/2015) et Conseil d'administration : la valeur ajoutée des juristes - Actuel Direction Juridique (17/09/2015)

PROJET 2016

Rapprochement avec l'IFA en vue de la production d'une étude sur « Conseil d'Administration Directeur Juridique ».

GROUPE DE TRAVAIL

LES PROJETS DE LOIS SUR LE NUMÉRIQUE

Créé en 2015 dans le cadre du projet de loi pour une République numérique, ce groupe de travail a notamment pour vocation de défendre et représenter les positions du Cercle Montesquieu auprès des pouvoirs publics et d'autres professions juridiques, afin de s'assurer que les textes adoptés reflètent nos positions.

Ce groupe travaille en étroite collaboration avec d'autres associations, professeurs de droit et avocats afin d'établir des positions communes dans la mesure du possible.

SES MEMBRES

Marie Abadie (Microsoft France – Cercle Montesquieu)
Bruno Dondero (Professeur de droit)
Isabelle Eid (DLA Piper)
Emmanuelle Flament-Mascaret (AFEP)
Laure Lavorel (CA Technologies – Cercle Montesquieu)
Philippe Tatoud (Orange – Cercle Montesquieu)

SON RESPONSABLE

Valérie Valais (Dassault Systèmes – Cercle Montesquieu)

LE PROJET

Ce groupe a pour vocation de travailler sur :

- Les projets de loi en cours : revue du projet de loi pour une République numérique dans le cadre de la consultation lancée par le Gouvernement fin 2015, appréhension de ce projet par rapport aux autres initiatives ou projets intervenus par la suite (Règlement européen sur les données, *Single Digital Market*, etc.)

- Les « enjeux » du numérique pour les opérateurs – de nombreuses thématiques seront étudiées, telles que : big data, objets connectés, Cybersécurité et Protection des données, les enjeux par secteur d'activité (santé, *retail*, logiciels, telecoms, etc.), etc.

CE QU'IL FAUT RETENIR

Ce travail permet au Cercle Montesquieu de défendre les positions de ses membres vis-à-vis des pouvoirs publics et des autres professions du droit et de continuer à accroître sa visibilité, notamment grâce à la réalisation de différents travaux en collaboration avec DLA Piper (publications, etc.).

GRUPE DE TRAVAIL

LA RÉFORME DU DROIT DES CONTRATS

Créé en 2015 dans le cadre de la réforme du droit des contrats, ce groupe de travail a notamment pour vocation de défendre et représenter les positions du Cercle Montesquieu auprès de la Chancellerie et d'autres professions juridiques. .

Ce groupe travaille en étroite collaboration avec d'autres associations, professeurs de droit et avocats afin d'établir des positions communes dans la mesure du possible.

SES MEMBRES

Maurice Bensadoun (Veolia – AFJE)
Odile de Brosses (AFEP – Cercle Montesquieu)
Isabelle Eid (DLA Piper)
Stéphanie Fougou (Vallourec – AFJE)
Nicolas Molfessis (Professeur de droit)

SON RESPONSABLE

Valérie Valais (Dassault Systèmes – Cercle Montesquieu)

LE PROJET

Ce groupe de travail a représenté le Cercle Montesquieu auprès de la Chancellerie dans le cadre de la consultation de place lancée mi-2015 relativement au projet d'ordonnance portant réforme du droit des contrats. L'ordonnance ayant été publiée au JO le 11 février 2016, ce groupe de travail va désormais étudier dans quelle mesure les positions défendues par le Cercle Montesquieu ont été retenues dans le texte définitif et si d'autres actions sont à mener avant la ratification du texte, dans l'hypothèse où certaines dispositions nous poseraient un réel problème.

CE QU'IL FAUT RETENIR

Ce travail permet au Cercle Montesquieu de continuer à accroître sa visibilité vis-à-vis des autres professions du droit et des pouvoirs publics, notamment grâce à la réalisation de différents travaux en collaboration avec DLA Piper (publications, vidéos, etc.).

DÎNERS ANNUELS & HAPPY HOURS

En 2015, le Cercle Montesquieu a organisé trois dîners. Le premier s'est tenu le 19 janvier 2015, au Café Français, place de la Bastille. Il a rassemblé près d'une centaine de membres dans ce lieu raffiné, décoré autour des trois couleurs nationale, bleu, blanc et rouge. Le dîner d'été s'est tenu le 22 juin 2015. Il était précédé à 18h30 par l'Assemblée Générale du Cercle. Pour cette occasion, le Cercle Montesquieu avait choisi un lieu original et décalé, le Zalthabar, situé à Levallois-Perret. Ce lieu chargé d'his-

toire était à l'origine la résidence de Sir Richard Wallace puis est devenu un hôpital (Herdford Hospital ou Hôpital Franco-Britannique). Transformé en bureau, il est maintenant un lieu innovant pour les séminaires et les formations. Dans un décor original, inspiré par *Alice aux pays des merveilles* pour l'apéritif et par *Le Petit Prince* pour le dîner, plus de 90 membres ont pu partager un moment de convivialité et d'échanges.

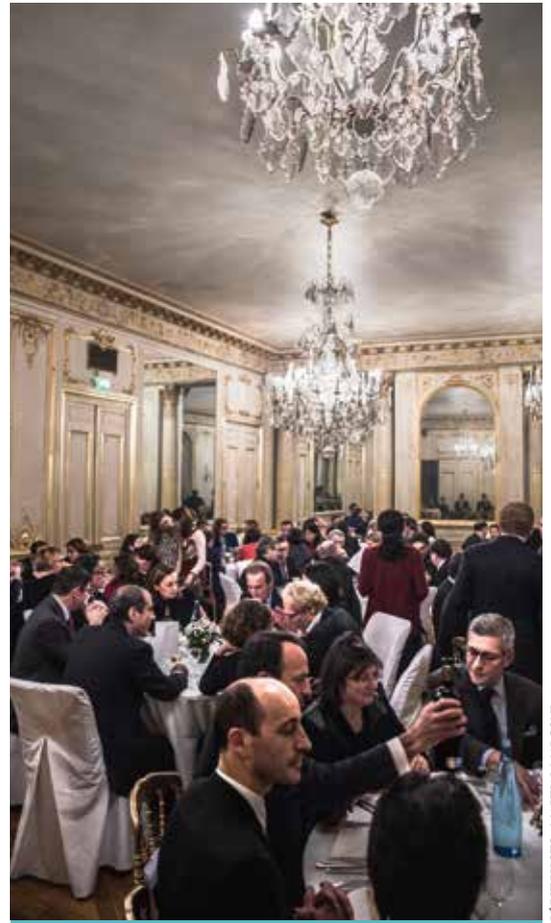


CRÉDIT PHOTO : MARTIAL MARCONI

Organisé en partenariat avec le cabinet Darrois Villey Maillot Brochier, le dîner d'hiver s'est tenu le 14 décembre 2015, dans un lieu prestigieux, la Maison Champs Elysées, anciennement Maison des Centraliens. Ce dîner était précédé à 18h30 par une conférence sur l'intérêt social. Animé par Olivier Chaduteau, le débat sur ce sujet passionnant a rassemblé des intervenants de prestige : Martin Bouygues, Victoire de Marjorie, Bénédicte Bahier, Emmanuel Brochier, Adam Emmerich et Jean-Michel Darrois. A l'issue de la conférence, plus de 110 membres ont partagé, grâce à l'apéritif et au dîner, un moment fort apprécié pour les échanges.



CREDIT PHOTO : MARTIAL MARCONI



CREDIT PHOTO : MARTIAL MARCONI

Initiées fin 2014, les Happy Hours se tiennent environ tous les mois. Cette formule souple permet de multiplier les occasions d'échanges et de permettre au plus grand nombre de participer en fonction de ses disponibilités. Elles rassemblent en général une vingtaine de membres, au **Café Latéral, tout proche de la place Charles de Gaulle - Étoile.**

Ce temps de rencontre permet de discuter et d'échanger entre pairs, de faire connaissance ou rencontrer de nouveaux membres. Les Happy Hours se veulent être un temps de rencontre, convivial et informel, pour sortir du train-train quotidien !

HAPPY HOURS DU CERCLE

JEUDI 15 OCTOBRE À PARTIR DE 18H30



MISSION : PROMOUVOIR LE DIRECTEUR JURIDIQUE ET SA FONCTION

Le Cercle Montesquieu entend promouvoir la place de la fonction juridique et du directeur juridique dans l'entreprise, comme véritable conseil opérationnel et proche conseiller de ses dirigeants. En effet, la valeur du directeur juridique réside notamment dans son intégration au sein de l'entreprise et de son équipe dirigeante, dans la connaissance étroite des métiers et des risques de son groupe et dans la contribution à l'élaboration des stratégies incluant le domaine juridique.

LES DÉBATS DU CERCLE 28

LE PRIX DU CERCLE 30

PARTENAIRES DES ÉVÉNEMENTS DE LA COMMUNAUTÉ JURIDIQUE 31

PROMOTION DES DIRECTIONS JURIDIQUES DANS LA PRESSE 32

**PLACE DES FEMMES DANS LES ORGANISATIONS :
CLASSEMENT SUR LA PARITÉ DANS LES CABINETS D'AVOCATS** 32

ÉTUDE SUR LE POIDS DE L'INDUSTRIE DU DROIT 33

LE DIRECTEUR JURIDIQUE DANS LA MONDIALISATION 33

LES DÉBATS DU CERCLE



La 4^e édition des Débats du Cercle s'est tenue le 7 avril 2015 au Cercle National des Armées.

Comme les années précédentes, cette journée était organisée par le Cercle Montesquieu avec son partenaire, Option Droit & Affaires. Pour la deuxième année consécutive, les ateliers de la matinée étaient exclusivement réservés aux directeurs juridiques alors que les débats de l'après-midi accueillent des représentants de toutes les fonctions de l'entreprise.

4 MOMENTS D'ÉCHANGES

- Management des directions juridiques : L'intelligence stratégique est-elle le nouveau territoire de conquête pour le directeur juridique ?
- Management des directions juridiques : Recruter des talents, construire la diversité, comment bâtir, développer et animer son équipe ? Quels outils pour quelles ressources ?
- Contract Management : Le nouvel enjeu stratégique de la direction juridique ?
- Conformité internationale : Risques & réglementation. Comment gérer la superposition de différentes règles ? Comment construire un référentiel de compliance effectif ?

SÉANCE PLÉNIÈRE

Christophe Jamin, directeur de l'École de droit de Science Po, a présenté le partenariat Science Po-Cercle Montesquieu et la création de l'Executive Master General Counsel qui ouvrira ses portes en 2016.

PRIX DU CERCLE MONTESQUIEU

La matinée s'est terminée par le Prix du Cercle, décerné pour l'année 2015 par Frank Gentin, président du Tribunal de Commerce de Paris. Enfin, un cocktail déjeunatoire a offert aux participants un temps de convivialité.

TABLES RONDES

Les tables rondes de l'après-midi sont traditionnellement ouvertes à tous les décideurs de l'entreprise (directeurs généraux, directeurs financiers...), à leurs conseils extérieurs, et plus largement à toutes les parties prenantes de la vie juridique, économique ou politique des affaires. Deux problématiques au cœur de l'actualité des entreprises et des fonctions juridiques ont été débattues par des intervenants de prestige :

- M&A – Croître pour performer : Comment trouver le juste équilibre à la croissance externe ? Comment la direction juridique nourrit l'intention stratégique ?
- Economie collaborative - L'économie du partage, la révolution collaborative : Quel sera le visage de l'entreprise de demain ? Comment le droit peut-il s'adapter à la 3^{ème} révolution industrielle ?

Ces tables rondes ont permis de confronter les avis de personnalités de talent comme Gilles Michel (Imerys), Martin McCourt (Gemalto), Gilles Bogaert (Pernod-Ricard), Isabelle Roux-Chenu (Cap Gemini), Michael Goldman (MyMajorCompany), Maria Gomri (Google) Nicolas Ferrary (AirBnB), Rémi Mathis (Wilimédia) Serge Tisseron (Université Paris VII)...



DES INVITÉS PRESTIGIEUX

Les débats, animés par Olivier Chaduteau, associé de Day One, ont été introduits par Hélène Ploix, Présidente de Pechel Industries. En conclusion de cette journée très riche, Pierre Kosciusko-Morizet, Cofondateur et Président du Comité stratégique d'ISAI et de Kernel Investissements de partager son expérience en matière de M&A et de donner sa vision sur l'économie collaborative.

Cette quatrième édition couronnée de succès et institutionnalisant les Débats du Cercle s'est terminée par un cocktail.



EN QUELQUES CHIFFRES :

2015

4^E ÉDITION

150 directeurs juridiques présents
400 PARTICIPANTS

35 INTERVENANTS

4 ATELIERS
3 PLÉNIÈRES

99% DE PARTICIPANTS SATISFAITS*

*ayant répondu au questionnaire



LE PRIX DU CERCLE

Chaque année depuis 1997, le Cercle Montesquieu récompense les meilleurs ouvrages en droit des affaires et sur la gestion des fonctions juridiques qui assistent le directeur juridique dans sa mission. Référence en matière d'ouvrages juridiques, le Prix du Cercle a en outre pour objet de rappeler aux décideurs l'importance du droit des affaires dans la vie de l'entreprise.

Pour être éligible, l'ouvrage doit être paru dans l'année précédente et ne pas être une réédition.

Le Prix est décerné par un jury composé de membres du Cercle Montesquieu, administrateurs ou anciens administrateurs et remis par une personnalité du monde du droit lors d'un moment festif.

PRIX DU
CERCLE
MONTESQUIEU
2015



NOMINÉS

- Le procès civil en version originale (e-book) par Antoine Garapon, Daniel Schimmel - Editions Lexis Nexis
- Les Conflits d'Intérêts par Joël Moret-Bailly - Lextenso Editions
- Day-to-Day Competition Law par Patrick Hubert, Marie Leppard et Olivier Lécroart - Editions Larcier/Bruylant

JURY

Brigitte des Abbayes, Directeur Juridique et Président d'Oracle France

Antoine Burin des Roziers,

Anton Carniaux, Directeur Juridique et Compliance, Samsung Electronics France

Stéphane Collinet, European Legal Counsel Southern Europe, Cit Group Inc.

Nathalie Debeir, Secrétaire Générale, Adisseo France SAS,

Jean-Charles Henry, Vice-Président et Directeur Juridique CGI France

Jérôme Perlemuter, Responsable des affaires juridiques de la Ligue de Football Professionnel.

Laurent Pitet, Directeur Juridique & Compliance Officer Bayer HealthCare France

Philippe Prouvost, Directeur juridique Affaires Corporate, Pernod Ricard

Bénédicte Wautelet, Directrice Juridique du Groupe Figaro.

Le Prix du Cercle Montesquieu 2015 a été décerné à l'ouvrage **Le procès civil en version originale** d'**Antoine Garapon, Daniel Schimmel, Stéphanie Balme, Li Bin et Jean-Louis Langlois**. Cet ouvrage, paru aux éditions LexisNexis, a la particularité d'être le premier e-book juridique qui présente la culture juridique à travers le procès civil dans trois pays, la France, les Etats-Unis et la Chine.



CP : ODA



CP : ODA

Le Prix du Cercle Montesquieu 2015 a été remis par Frank Gentin, Président du Tribunal de Commerce de Paris, le mardi 7 avril 2015 lors des Débats du Cercle.

PARTENAIRE DES ÉVÉNEMENTS DE LA COMMUNAUTÉ JURIDIQUE



CONGRÈS DES DAF ET DJ

Organisé depuis 2012 par le Groupe Les Echos, le Congrès des DAF et DJ est le rendez-vous incontournable des directeurs juridiques, administratifs et financiers. Pour la première fois, le Cercle Montesquieu était partenaire de cet événement qui s'est tenu le 7 juillet 2015 au Palais des Congrès de Paris. Denis Musson, président du Cercle Montesquieu, est intervenu à la session, organisée en partenariat avec l'ordre des Experts Comptables « Fusions-Acquisition : Acquéreur ou cible ? Toutes les recettes pour bien anticiper. »



BUSINESS AND LEGAL FORUM

L'édition annuelle du Business & Legal Forum - Forum des affaires et du droit a pour objectif de rassembler les leaders représentant le monde des affaires, du droit, des pouvoirs publics, des intellectuels, afin de donner de nouveaux points de vue sur les enjeux clés liant développement économique et les questions de régulation, de réglementation et de gouvernance. Grâce au partenariat Cercle Montesquieu/Business and Legal Forum, les membres du Cercle sont intervenus lors des différentes sessions ou ateliers avec notamment la participation de Marie-Paule Porte, Carol Xuereff, Jean-Charles Henry, Jean-Marie Gauvain, Dominique Bourrinet, Elisabeth Duval, Guillaume Nonain, François Garnier, Denis Musson, Jérôme Gandon.



CREDIT PHOTO : BUSINESS AND LEGAL FORUM

TROPHÉES DU DROIT EDITION ENTREPRISE

Après 15 éditions des Trophées du Droit principalement centrées sur les Conseils Juridiques, le groupe Leaders League et le Magazine Décideurs ont organisé le 19 novembre 2015 la première édition des Trophées du Droit édition Entreprise. Le Cercle Montesquieu était partenaire de Leaders League pour cet événement qui a récompensé et mis à l'honneur de nombreux membres du Cercle Montesquieu. En ouverture de la cérémonie, Yannick Chalmé, directeur juridique Groupe de L'Oréal et ancien président du Cercle Montesquieu, a reçu le Trophée d'honneur de la rédaction de Décideurs Magazine, remis par Pierre Netter, rédacteur en chef de Décideurs Magazine et également Directeur général adjoint de Leaders League.

CARRÉ LIVE LJA

Le Cercle Montesquieu est partenaire, aux côtés de l'AFJE, du Carré Live LJA. Organisé deux fois par an par la Lettre des Juristes d'Affaires dans le cadre feutré du Fouquet's, ce petit-déjeuner offre aux professionnels de débattre sur le thème de la satisfaction client. Guillaume Nonain, vice-président et secrétaire général du Cercle est intervenu le 19 mai 2015 lors du premier Carré Live sur le thème « Juste coût et prévisibilité : ce que veulent les directions juridiques ». Pour la deuxième édition le 24 novembre, c'est Béatrice Bihl, vice-présidente du Cercle et responsable de la Commission DJ au féminin qui est intervenue sur le thème « Directeurs juridiques : qu'attendez-vous de vos avocats ? ».



CREDIT PHOTO : GILLES DAUGER

PROMOTION DES DIRECTIONS JURIDIQUES DANS LA PRESSE

En 2015, le Cercle Montesquieu s'est attaché à donner de la visibilité aux directeurs juridiques à travers de nombreuses interviews sur les fonctions qu'ils exercent, les problématiques auxquelles ils sont confrontés et l'évolution de leur rôle et de leur métier. Ainsi, des membres du Cercle sont régulièrement interviewés dans la page consacrée aux directions juridiques dans Les Echos Business, supplément du quotidien Les Echos qui paraît le lundi.

Dans l'ordre chronologique, ont été interviewés : Bénédicte Bahier, Alain Curtet, Stéphane Lefer, Nicolas Guérin, Gérard Gardella, Gaëlle Patetta, Claire Olive, Isabelle Ramus, Jacques-Olivier Boudin, Rémy Rougeron, Isabelle Roux-Chenu, Jean-Charles Henry, Maria

Gomri, Guillaume Nonain, Nathalie Debeir, Gérard Sicsic, Pascale Neyret, Alexandre Menais.

De même, la presse juridique (ODA, LJA et LJA Magazine, Actuel Direction Juridique, Le Monde du Droit, Le Village de la Justice, Les Affiches Parisiennes) met régulièrement à l'honneur les membres du Cercle. Au total, plus de 80 interviews de directeurs juridiques ont été réalisées.

D'une façon plus générale, le Cercle Montesquieu s'attache à informer régulièrement la presse généraliste et spécialisée de son actualité. C'est ainsi qu'en 2015, près de 200 articles sont parus, concernant le Cercle Montesquieu ou ses membres.

PLACE DES FEMMES DANS LES ORGANISATIONS : CLASSEMENT SUR LA PARITÉ DANS LES CABINETS D'AVOCATS

A travers sa commission DJ au féminin, le Cercle Montesquieu a réalisé en partenariat avec le magazine Décideurs une étude sur la parité au sein des cabinets d'avocats d'affaires en France. Cette étude, réalisée pour la deuxième année consécutive, permet d'offrir aux acteurs et aux observateurs du marché du droit une vision globale de l'état de la parité, d'appréhender les modèles existants et les outils actuels pour promouvoir les femmes avocates exerçant en cabinet en France – toutes spécialités confondues. L'analyse des chiffres recueillis par cette étude révèle une stagnation du nombre de femmes associées. Cette situation n'évo-

lue pas depuis plus de dix ans: les femmes représentent moins du quart des associés avec 24,5 % en 2015. Dans le même temps, le nombre de collaboratrices, lui, ne cesse de croître pour atteindre plus de 60 % des effectifs. Les cabinets anglo-saxons, qui servent de points de comparaison et que l'on présente souvent comme plus vertueux, sont tout aussi conservateurs.

Les directions juridiques posent de plus en plus souvent la question du nombre de femmes associées lors de la constitution de leur panel. Ce classement leur fournit les éléments à prendre en compte pour considérer la parité comme un élément de plus en stratégique

ÉTUDE SUR LE POIDS DE L'INDUSTRIE DU DROIT

Le Cercle Montesquieu, l'AFJE, et EY Cabinet d'Avocat ont confié à Day One et au Professeur Bruno Deffains la réalisation d'une étude sur le poids économique du droit en France. Cette étude dimensionne pour la première fois le marché du droit en France, et révèle que l'industrie du droit représente un chiffre d'affaires de 24 milliards € et 243 000 emplois directs. Ces chiffres placent le marché du droit à un niveau équivalent au secteur du transport aérien ou de la publicité et des études de marché.

Le poids économique du droit est fondé sur l'analyse du chiffre d'affaires de 3 catégories d'acteurs :

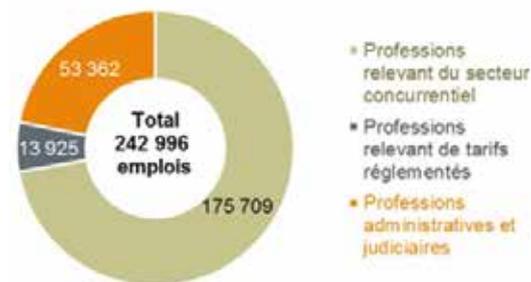
- les professions du secteur concurrentiel (avocats,

juristes, conseil en propriété intellectuelle, etc.)

- les professions des tarifs réglementés (notaires, huissiers, etc.)
- les professions administratives et judiciaires (Ordre judiciaire, Justice administrative, Cours des Comptes, Enseignement, Autorités Administratives Indépendantes, etc.)

Avec cette étude, le Cercle Montesquieu entend faire prendre conscience de l'importance du poids du secteur du Droit en France en termes économiques mais aussi en termes de création d'emplois.

**Emplois directs,
Par secteur**



**Chiffre d'Affaires* (en Mds €),
Par secteur**



* Pour les Professions administratives et judiciaires, le Chiffre d'Affaires correspond à leur budget de fonctionnement et revenus.

LE RÔLE DU DIRECTEUR JURIDIQUE DANS LA MONDIALISATION

Le Cercle Montesquieu s'est associé à ConventionS* pour mener une réflexion sur le thème « Le rôle du directeur juridique dans la mondialisation. Ces travaux se sont organisés autour d'entretiens individuels avec une dizaine de directeurs juridiques de grands groupes français, ou présents en France, de recherches documentaires diverses, de recoupements avec d'autres activités de ConventionS*, et enfin de quatre séances de brainstorming réunissant un groupe de travail d'une douzaine de directeurs juridiques. Une équipe de l'IHEJ et de différents chercheurs en sciences humaines (Frédéric Gros, Michel Lussault, Bertrand Warusfel, Catherine Malecki et Jean-Philippe Robé)

ont également participé à ces travaux. Le fruit de ces travaux sera publié dans le courant de l'année 2016.

* L'initiative ConventionS est née en 2010 d'un partenariat entre la Direction générale de la mondialisation du ministère des Affaires étrangères et l'Institut des hautes études sur la justice. Conventions est donc un cercle de réflexion indépendant financé à la fois par des partenaires publics et des partenaires privés

CONVENTIONS
RÉGULER LA MONDIALISATION

MISSION: CONTRIBUER À LA FORMATION DES DIRECTEURS JURIDIQUES DE DEMAIN

Le Cercle Montesquieu a vocation à faciliter et accompagner la prise de fonction des nouveaux directeurs juridiques et l'adaptation à l'évolution de leurs responsabilités. Il entend aussi contribuer à leur formation et au respect de leur éthique et à l'adaptation de l'éducation des juristes de demain aux futurs besoins des entreprises..

BOURSE D'ÉTUDE HERBERT SMITH FREEHILLS 36

INTERVENTION À L'EFB 37

EXECUTIVE MASTER GENERAL COUNSEL 38

PROGRAMME DE MENTORING 40

BOURSE D'ÉTUDE HERBERT SMITH FREEHILLS

Chaque année, la Bourse «Herbert Smith Freehills - Cercle Montesquieu» propose deux bourses d'études, d'un montant de 10.000 euros chacune, à des étudiants en droit inscrits dans une université française qui souhaitent entreprendre des programmes LLM respectivement aux États-Unis (en association avec la Commission franco-américaine) et au Royaume-Uni (en association avec le *British Council*/Entente Cordiale). À l'initiative du Cercle Montesquieu, deux nouveaux prix ont été créés cette année, offrant la possibilité à deux étudiants d'accomplir un stage au sein d'entreprises françaises présentes au Royaume-Uni et aux États-Unis. Ainsi, le jury qui s'est tenu le 20 mai 2015 a désigné 4 étudiants pour effectuer respectivement :

- un LLM au King's College à Londres
- un LLM à Fordham Law School à New York
- un stage au sein du groupe Orange à Atlanta aux États Unis
- un stage au sein du groupe Atos à Londres



INTERVENTION À L'EFB

Depuis 2014, l'EFB (École de Formation du Barreau de Paris) a sollicité le Cercle Montesquieu pour que les futurs jeunes avocats puissent bénéficier de l'expérience des directeurs juridiques. Ainsi, un cycle d'interventions sur le thème « Besoins juridiques des entreprises » est assuré par plusieurs membres du Cercle Montesquieu. Coordonnées par Anne-Sophie Le Lay et Yannick Chalmé, ces conférences ont été animées notamment par Dominique Bourrinet, Frank Tassan, Eric Haza, Brigitte Simon. Devant l'intérêt grandissant des futurs jeunes avocats, cette collaboration entre le Cercle Montesquieu et l'EFB devrait être formalisée en 2016 par un partenariat.

EXECUTIVE MASTER GENERAL COUNSEL

PARTENARIAT AVEC SCIENCES PO

Fin 2014, Sciences Po *Executive Education* a remporté l'appel d'offres lancé par le Cercle Montesquieu pour créer un programme diplômant à destination des actuels et futurs directeurs juridiques.

Ce partenariat permet d'offrir un programme :

- ancré dans la réalité de la fonction juridique grâce à l'expérience reconnue des directeurs juridiques, membres du Cercle Montesquieu
- bénéficiant de tous les savoirs de la prestigieuse École de Droit de Sciences Po
- adapté aux exigences des cadres supérieurs et hauts potentiels grâce à l'expertise éprouvée de Sciences Po *Executive Education*
- équilibré en termes d'approche, à la fois générale (stratégie, management et leadership) et spécifique (adressée à la fonction de directeur juridique en entreprise)
- équilibré en termes de contenu, entre analyse de sujets stratégiques et prospectifs et acquisition de compétences opérationnelles

DIRECTION SCIENTIFIQUE ET COMITÉ DE PILOTAGE

La direction scientifique et pédagogique est assurée par Sciences Po et représentée par le Pr. Christophe Jamin, Directeur de l'École de Droit, Edith Chabre, directrice exécutive de l'École de Droit et Eric-Jean Garcia, professeur affilié.

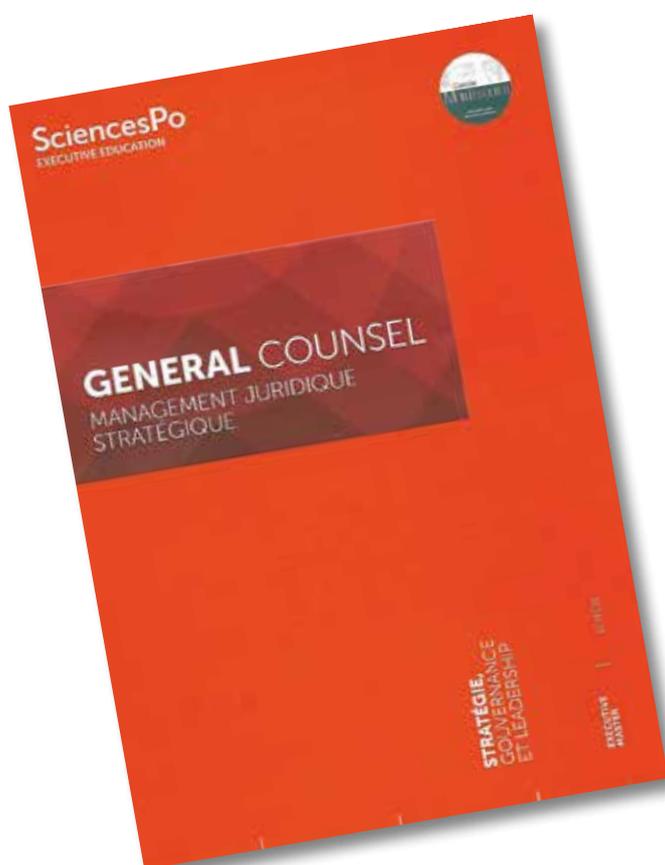
Le programme est co-construit et co-organisé par un comité de pilotage mixte composé d'experts de Sciences Po et de représentants du Cercle Montesquieu :

- Philippe Mélot, chef du projet et ancien directeur juridique de Glaxo Wellcome France,
- Maylis Bayvet, déléguée générale du Cercle Montesquieu,
- Armelle Bresson-Trichard, directrice juridique de Schlumberger France,
- Gérard Gardella, ancien directeur juridique Groupe de la Société Générale et secrétaire général du Haut Comité Juridique de la place financière de Paris,
- Peter Herbel, ancien directeur juridique Groupe de Total,

- Anne-Sophie Le Lay, directrice juridique Groupe de Renault
- Serge Petetin, ancien directeur juridique de Keolis.

PUBLIC

L'*Executive Master General Counsel* s'adresse principalement aux responsables et directeurs juridiques, avocats, magistrats ayant au moins 10 ans d'expérience professionnelle et désireux d'exercer les fonctions de directeurs juridiques d'entreprise à un niveau stratégique. Cette formation diplômante a pour ambition de renforcer leur rôle de leader d'équipe, de leur permettre d'agir en tant que partenaire stratégique de l'entreprise et de développer leurs capacités à être membre des instances dirigeantes des organisations qui les emploient.



PROGRAMME

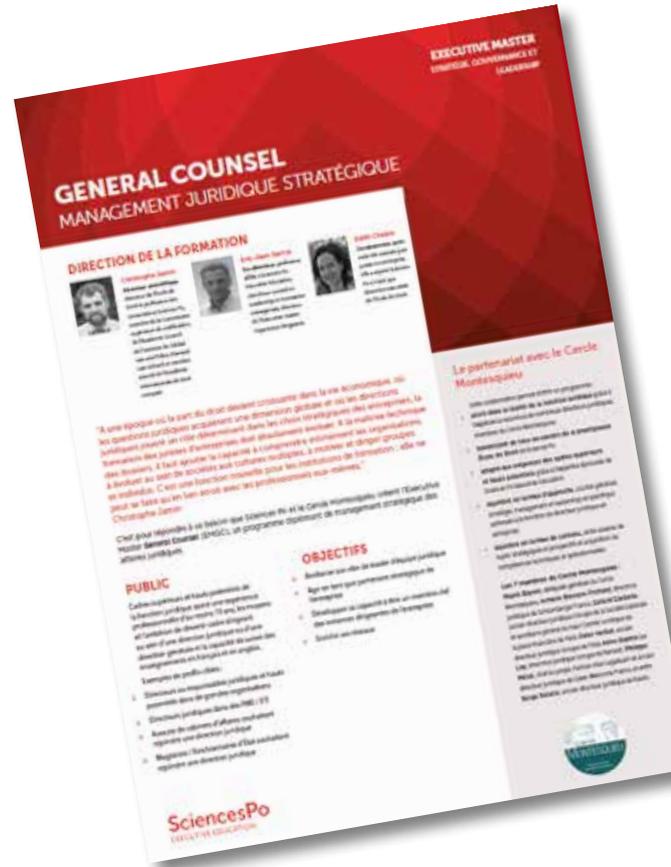
Le programme est organisé en 3 sections. *Master class*, ateliers et séminaires s'articulent de façon logique pour permettre une prise de hauteur sur les enjeux et l'appropriation des concepts.

La première grande section est dédiée à l'approche stratégique des organisations et aborde, au cours de séminaires interactifs, les savoir-faire essentiels et les clefs de langage des grandes fonctions de l'entreprise (finance, marketing, communication, etc.) et leurs interactions avec la fonction juridique.

Les ateliers de la deuxième section sur la *Leadership* et les pratiques managériales, visent à développer les aptitudes des participants à mobiliser les talents et les potentiels des équipes juridiques qu'ils dirigent ainsi qu'à renforcer leur capacité à négocier et convaincre leur partenaires internes et externes.

La troisième section du programme apporte un éclairage sur les grands enjeux du monde du droit, afin d'appréhender les défis juridiques des grandes mutations contemporaines actuelles et à venir.

Un voyage d'étude viendra enrichir et consolider les apports de l'*Executive Master*.



MODALITÉS PRATIQUES

D'une durée totale de 38 jours et construit selon trois grandes sections thématiques, le programme sera dispensé en français et en anglais. La première promotion fera sa rentrée d'ici fin juin 2016 et comptera entre 20 et 25 étudiants.

PROGRAMME DE MENTORING

Le Cercle Montesquieu, à travers sa Commission DJ au Féminin, a reconduit pour la deuxième année consécutive son programme de mentoring de jeunes étudiantes en droit. Ce programme de mentoring a pour objectif :

- d'accompagner de jeunes étudiantes juristes en fin de cycle dans leur intégration future en entreprise,
- de les aider à élargir leurs réseaux en les mettant en contact avec des professionnels du droit et des étudiantes d'autres écoles,
- de les faire contribuer à la progression de la parité et plus globalement du leadership au féminin dans l'entreprise.

Les 30 étudiantes ont été sélectionnées parmi 5 universités ou écoles : Paris II, Paris Saclay, Ecole de droit de Sciences Po, Majeure Droit d'HEC et HEAD. Ces 30 étudiantes seront mentorées par 30 Directrices Juridiques, membres du Cercle Montesquieu et de la Commission DJ au Féminin.

Ce programme se déroule sur l'année universitaire 2015/2016 et s'organise autour de plusieurs étapes :

- des réunions plénières :
 - o Lancement et présentation du Programme de Mentoring chez HEAD (octobre 2015)
 - o Visite de la Direction Juridique de Microsoft et de Tf1
 - o Participation des Mentees à une Commission DJ au Féminin organisée par le Cercle
 - o Participation des Mentees aux Happy Hours du Cercle
 - o Soirée de clôture chez Google (juin 2016)
- des échanges Mentor/Mentee :
 - o Visite des DJ
 - o Participation à des réunions de Service ou journées de formation

Ce programme s'inscrit plus généralement dans l'action que le Cercle Montesquieu mène pour combattre l'existence d'un plafond de verre et affirmer auprès des jeunes juristes que les parcours vers des postes de direction sont possibles pour des femmes tout en les aidant à décoder précocement les codes de l'entreprise.



MISSION : ÊTRE UN INTERLOCUTEUR DE RÉFÉRENCE DANS LES DÉBATS SUR LE DROIT EN ENTREPRISE

Pour participer au développement, à la reconnaissance et à la promotion de la fonction juridique en entreprise, le Cercle Montesquieu entreprend toutes les actions de représentation nécessaires auprès des pouvoirs publics, organismes mixtes, universités, grandes écoles, entreprises, et développe des relations avec les associations aux objectifs complémentaires ou convergents, en France ou à l'étranger (AFJE, ANJB, AJAR, ACC...), les associations d'avocats et les représentations ordinaires (CNB,...). Par toutes ces actions, le Cercle Montesquieu démontre sa forte mobilisation pour contribuer à l'évolution et à la promotion du droit en entreprise et de tous ses professionnels, dans un contexte international de plus en plus concurrentiel..

AVOCAT EN ENTREPRISE ET CONFIDENTIALITÉ

DES AVIS JURISTES D'ENTREPRISE 42

RÉVISION DU PROGRAMME DE CLÉMENCE 43

LOI HAMON 43

PARIS, PLACE DE DROIT 44

RÉFORME DU DROIT DES CONTRATS 44

AVOCAT EN ENTREPRISE ET CONFIDENTIALITÉ DES AVIS JURISTES D'ENTREPRISE

L'année 2015 a été marquée par la très forte mobilisation du Cercle Montesquieu, aux côtés de l'AFJE et d'autres associations représentatives de juristes et d'entreprises, pour obtenir la création d'un statut protecteur de la confidentialité des avis des professionnels du droit dans l'entreprise. Cette mobilisation s'est d'abord traduite par le soutien au gouvernement en vue de l'instauration du statut d'avocat en entreprise qui était intégrée dans le projet de « loi pour la croissance et l'activité », dite loi Macron. Cette mesure a malheureusement disparu du texte lors de son examen en première lecture à l'Assemblée Nationale, à la suite de la campagne d'opposition menée par le Conseil National des Barreaux et contre le Conseil de l'Ordre de Paris qui soutenait le projet gouvernemental. Fort du soutien obtenu de plus de 150 dirigeants et entreprises de toutes tailles (y compris tous les plus grands groupes français), de l'AFEP et du Medef, le Cercle Montesquieu et l'AFJE ont poursuivi leurs efforts en faveur au moins de la reconnaissance et la protection de la confidentialité des avis des juristes d'entreprise. Au Sénat, les propositions d'amendements déposées en ce

sens n'ont malheureusement pas été adoptées, à une ou deux voix près. Les actions menées conjointement par le Cercle Montesquieu et l'AFJE (expression du soutien des entreprises, parution de nombreux articles de presse favorables sous la signature de professionnels du droit de tous bords - magistrats, juges consulaires, professeurs de droit, avocats... - présence accrue auprès des décideurs publics), ont permis de faire progresser auprès de tous les publics nos arguments d'intérêt général et de rassembler l'appui d'un nombre croissant de parlementaires, de droite comme de gauche.

Si les circonstances politiques de la loi Macron 1 n'ont pas permis d'obtenir la reconnaissance de la confidentialité des avis des juristes d'entreprise, le Cercle Montesquieu reste mobilisé. Il entend saisir toutes les opportunités pour faire prévaloir l'intérêt général sur ce sujet et favoriser ainsi la compétitivité de notre pays et la promotion du droit français, au bénéfice de l'ensemble des professionnels le servant actuellement et des étudiants qui s'y préparent pour demain.

RÉVISION DU PROGRAMME DE CLÉMENCE DE L'AUTORITÉ DE LA CONCURRENCE

Dans le cadre de la consultation publique lancée par l'Autorité de la Concurrence sur la révision de son programme de clémence, le Cercle Montesquieu a soumis une contribution à cette autorité, nourrissant ainsi la réflexion sur un des aspects majeurs de la politique de concurrence à laquelle les entreprises sont aujourd'hui grandement sensibilisées. Les observations que le

Cercle a fait valoir étaient, pour l'essentiel de deux ordres. Elles visaient à tempérer certains des aménagements proposés par l'Autorité, qui étaient de nature à nuire au nécessaire respect de la sécurité juridique des entreprises. Elles suggéraient, en parallèle, des améliorations destinées à favoriser la souplesse et l'efficacité du système.

LOI HAMON

A travers sa Commission Industrie et Commerce, le Cercle Montesquieu a pris position sur le volet « négociations commerciales » de la Loi Hamon pour dénoncer « *l'ingérence de l'Etat régulateur dans la liberté contractuelle* ». En effet, la Commission Industrie et Commerce a souligné que le nouveau dispositif n'était pas adapté à la réalité économique et commerciale entre fournisseurs

et distributeurs. Elle considère que la rigidité législative et contractuelle accroît l'insécurité juridique pour les professionnels. Et enfin, elle regrette que la liberté contractuelle, base du droit français des obligations, et sa valeur constitutionnelle soit mise à l'écart au profit de la régulation économique.

PARIS, PLACE DE DROIT

Le Cercle Montesquieu est associé depuis l'origine à « Paris, place de droit », dont l'association a été officiellement institutionnalisée le 17 novembre 2015. Cette association a notamment pour objet de réunir tous les acteurs de l'écosystème juridique afin d'assurer la promotion de Paris comme l'une des premières places internationales de droit pour les entreprises et le règlement de leurs différends. A travers son président, le Cercle Montesquieu est représenté au Conseil d'Administration de « Paris, place de droit » aux côtés des autres institutions parties prenantes (Barreau de Paris, Tribunal de Commerce de Paris, l'Association française des juristes d'entreprise, Cercle Montesquieu, Université Paris 1 Panthéon - Sorbonne, Chambre

de Commerce et d'Industrie de Paris, Comité National Français de la Chambre de Commerce Internationale et Paris, place d'arbitrage). Paris, place de droit a notamment organisé deux conférences auxquelles le Cercle Montesquieu était associé. La première s'est tenue le 17 avril 2015 sur le thème du contentieux devant les juridictions commerciales françaises. La seconde s'est tenue le 10 décembre dans le cadre de la journée internationale de rentrée du Barreau de Paris et était organisée autour de deux tables rondes, la première sur « Entreprises et droits de l'homme » et la seconde sur Les modes alternatifs de règlement des litiges et la mondialisation.



RÉFORME DU DROIT DES CONTRATS

Dans le cadre de la réforme du Code Civil et plus particulièrement de la réforme du droit des contrats, le Cercle Montesquieu, a participé à un groupe de travail constitué de l'AFJE, de l'AFEP, et du Club des Juristes. En partenariat avec DLA Piper, le Cercle Montesquieu a apporté sa contribution à cette réforme, en exprimant son soutien à certains points comme la prise en compte des **éléments économiques du contrat**, et l'application de la théorie de l'imprévision. Il a également mis l'accent sur l'insécurité juridique que l'économie du texte peut offrir à certains égards. Le Cercle Montesquieu a concentré sa réflexion sur cinq propositions assorties de deux observations complémentaires sur la

violence économique (article 1142) et la généralisation des clauses abusives (article 1169). Enfin, il a formulé des observations générales sur l'articulation de certaines dispositions proposées avec les principes d'application de la loi dans le temps ou le caractère d'ordre public, et sur la distinction entre le régime général des contrats et des obligations et celui des contrats spéciaux. Ainsi, le Cercle Montesquieu a pu faire prévaloir l'intérêt des entreprises, par sa contribution à une réforme importante du droit français qui modifie, non sans conséquence, les relations contractuelles des entreprises entre elles, ou avec les consommateurs.

L'ORGANISATION DU CERCLE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 46

LES RESPONSABLES DES COMMISSIONS 47

LES RESPONSABLES DES GROUPES DE TRAVAIL 47

LES PARTENAIRES 48

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

(AU 11 JANVIER 2016)

La composition du conseil d'administration sera renouvelée lors de l'assemblée générale du 5 avril 2016.

BUREAU DU CONSEIL

PRÉSIDENT

Denis MUSSON

*Directeur Juridique Groupe,
Secrétaire du Conseil et membre du Comité Exécutif -
IMERYS*

VICE-PRÉSIDENTS

Béatrice BIHR

Directeur Juridique Exécutif - TEVA SANTE

Nicolas GUERIN

Directeur Juridique Groupe - ORANGE

VICE-PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Guillaume NONAIN

Vice President Legal EMEA & France - BRINK'S

TRÉSORIER

Gaëlle PATETTA

Directeur Juridique

Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables

ADMINISTRATEURS

Antoine BURIN DES ROZIERES

Juge au Tribunal de Commerce de Paris

Yannick CHALMÉ

Directeur Juridique Groupe - L'OREAL

Jean-Pierre CHARLET

*Vice-Président Exécutif, Directeur Juridique & Secrétaire
Général - GEMALTO*

Fabienne CLARAC HUYGHUES-DESPOINTES

Directeur Juridique Groupe - STAGO

Stéphane COLLINET

European Legal Counsel Southern Europe - CIT GROUP

Alain CURTET

Responsable Directeur Juridique - Groupe MMA

Nathalie DEBEIR

Secrétaire Générale Groupe - ADISSEO

Dominique DURAND

Directeur Juridique et Social - GROUPE SAMSE

Stéphanie FOUGOU

*Présidente de l'AFJE, Directrice juridique groupe,
directrice des fusions et acquisitions et Compliance
Officer - VALLOUREC*

Martial HOULLE

*Directeur des Affaires Juridiques, institutionnelles et
réglementaires - DIRECT ENERGY*

Laure LAVOREL

*Vice-Président, Directeur Juridique Europe, Moyen
Orient et Afrique - CA TECHNOLOGIES*

Anne-Sophie LE LAY

Directeur Juridique Groupe - RENAULT

Claire OLIVE-LORTHIOIR

Associate General Counsel France - ORACLE FRANCE

Isabelle RAMUS

Directeur Juridique - LEXMARK INTERNATIONAL

Philippe SUMEIRE

*Directeur Juridique, Secrétaire du Conseil
d'Administration de SEB SA - Groupe SEB*

Bénédicte WAUTELET

Directeur Juridique - GROUPE FIGARO

COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

LES RESPONSABLES DE COMMISSIONS

Affaires Internationales

Eric Gardner de Béville & Vincent Mercier

CAC 40

Isabelle Roux-Chenu & Yannick Chalmé

DJ au féminin

Béatrice BIHR

Employabilité des directeurs juridiques

Brigitte des Abbayes & Renalda Harfouche

Finance et Bourse

Francois Marshall & David Rubin

Gouvernance - Ethique

Claire Olive-Lorthioir & Pierre Laporte

Industrie - Commerce - Communication

Isabelle Ramus & Philippe Fournier

Justice économique

Laure Lavorel

Management des Directions Juridiques

Sybil de Geoffroy & Alain Curtet

Rhône-Alpes

Philippe Sumeire

Santé

Fabienne Clarac & Gérard Sicsic

LES RESPONSABLES DE GROUPE DE TRAVAIL

Executive Master General Counsel

Philippe Mélot

Juristes-administrateurs

Florence Lonis, Jean-Pierre Charlet & Bénédicte Wautelet

Projet de loi sur le numérique et Réforme du Droit des contrats

Valérie Valais

LES PARTENAIRES

Afin de mener à bien toutes ses actions, le Cercle Montesquieu s'appuie sur des partenariats nombreux. Des liens forts lui permettent de travailler en étroite collaboration avec l'AFJE, le Barreau de Paris, ACE, le Tribunal de Commerce de Paris et de très nombreux cabinets d'avocats.

PARTENAIRES PRESSE

Les Echos Business
Le Monde du Droit
LJA
ODA

PARTENAIRES EDITEURS

Editions Législatives - Dalloz
Lexis Nexis

PARTENAIRES EVÈNEMENTS

Business and Legal Forum
Congrès des DAF & DJ
Leaders League
ODA

PARTENAIRES ENTREPRISES

Day One
Lexqi Conseil

PARTENAIRES ECOLES/UNIVERSITÉS

HEAD
HEC
Paris II
Paris Sud
Sciences Po Paris

AUTRES PARTENAIRES

ConventionS - IHEJ

Le Cercle Montesquieu remercie très chaleureusement tous ses partenaires pour leur contribution au développement de ses missions et à la réalisation de ses projets et actions.



Cercle Montesquieu

Association Loi 1901 enregistrée sous le n° W751108595

18 rue Marius AUFAN 92300 Levallois-Perret

Tel : 01 84 20 26 60

www.cercle-montesquieu.fr

e-mail : contact@cercle-montesquieu.fr